

Île-de-France, Paris
Paris 13e arrondissement
28 rue de Patay

Lycée Galilée

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75000466
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, CI, 32, 33

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Un LEP transféré et reconstruit sur les terrains des anciens entrepôts Singer

Dès le tout début des années 1960, et alors que le treizième était l'un des arrondissements les moins bâtis de la capitale (seulement 26 % de surfaces couvertes[1]), des opérations de rénovation urbaine d'envergure y sont lancées, notamment sur les îlots déclarés insalubres ou les anciennes emprises industrielles. Elles s'accompagnent logiquement de la construction de nouveaux établissements scolaires. Edifié à partir de 1984 sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris dans une période de transition précédant de peu la décentralisation effective (1986) de la compétence des lycées à l'échelon régional, le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de la rue de Patay (plus tard rebaptisé Galilée) bénéficie de deux subventions, l'une de la Région et la seconde, très importante, de l'Etat-Ministère de l'Education nationale (8, 5 millions de francs)[2].

Sa réalisation, monumentale, s'inscrit à contre-courant du mouvement général des années 1980, qui, « *dans le panorama parisien des tours et des barres qui est celui de la rénovation urbaine* », voit les équipements scolaires, réduits « *à une échelle presque lilliputienne* », devenir « *le motif ornemental d'un paysage hors d'échelle* »[3].

Son concepteur, l'architecte Jacques Kalisz, explique en effet avoir « *déplacé le problème* » en procédant « *à l'analyse de la vie du quartier avant d'aborder les questions d'architecture* »[4]. De cet examen approfondi est ressortie « *la connaissance à la fois du morcellement des îlots, d'un tissu disparate dans ses fonctions et ses formes, une absence totale de lieu d'échange et de rencontre. Organiser un cœur de quartier devant permettre la rencontre et l'échange humain autour des équipements du programme nous a semblé être l'objectif prioritaire à poursuivre dans ce secteur* »[5].

Percée en 1855 et menant de la commune d'Ivry à l'église Notre-Dame-de-la-Gare (1855-1864), la rue de Patay forme une longue artère faisant office de frontière, au milieu d'un no man's land en pleine reconversion, coincé entre deux futures Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), celle du Château des Rentiers, décrétée en 1987 et celle de Paris Rive Gauche, qui sera instaurée en 1991 autour de la gare d'Austerlitz. Il s'agit donc de restructurer cette zone profondément hétéroclite autour de services collectifs.

La décision d'y ériger un lycée professionnel intervient dans un double contexte :

- D'une part, la nécessité de transférer les disciplines ayant fait la renommée du centre d'apprentissage de la rue Saint-Hippolyte (13^e) dans un établissement neuf. Né après la Seconde Guerre mondiale dans le quartier des Gobelins, ce centre d'apprentissage, spécialisé dans le travail du bois (menuiserie-ébénisterie), la mécanique générale, l'électronique industrielle et la prothèse dentaire, était dans un état de vétusté revêtant « *un caractère d'extrême urgence* »[6]. Initialement

prévu pour être déménagé rue Charles Moureu (13^e) sur un terrain propriété de la Ville de Paris, la redéfinition, en 1981, de son programme pédagogique et de sa capacité d'accueil (désormais fixée à 288 élèves), rend cette première solution caduque, faute d'espace suffisant.

- Dans le même temps se libèrent les terrains des entrepôts de l'usine Singer, fermés en 1979 et situés à l'angle des rues Eugène Oudiné et de Patay. Ils représentent près de 8000 m² laissés vacants. La Ville de Paris procède à leur expropriation en 1981 et lance l'année suivante un concours de concepteurs pour la requalification de cette vaste parcelle, avec le projet d'y réunir de nombreux équipements publics faisant défaut au quartier. Outre le lycée d'enseignement professionnel destiné à remplacer le centre d'apprentissage Saint-Hippolyte, devront y être implantés une école maternelle, un gymnase, un club de prévention sociale comportant des salles polyvalentes et une bibliothèque, ainsi qu'un bureau de poste[7]. L'équipe qui remportera le concours réalisera le LEP, tandis que les autres éléments du programme seront à la charge de la Régie Immobilière de la Ville de Paris, mais dans le respect du parti pris général inventé par les lauréats.

En août 1982, Jacques Kalisz et François Doucot établissent un plan-masse qui leur permet de recueillir tous les suffrages. Au lieu de ne se préoccuper que du front bâti de l'opération sur la rue de Patay, ils travaillent la parcelle dans sa profondeur, la densifiant jusqu'à ses limites et livrent une proposition qui « *a le mérite de désenclaver les espaces libres de l'îlot* »[8], en aménageant en son cœur une rue piétonne et un jardin public faisant le lien entre tous les équipements requis.

La pose de la première pierre du lycée a lieu le 12 novembre 1984, en présence de M. Duhamel, inspecteur de l'Académie[9]. A cette occasion, ce dernier dénonce le peu de débouchés qu'offre la section bois, déjà bien trop représentée dans Paris intra-muros. Il suggère que soient revus le contenu et la nature des filières projetées au sein du nouveau LEP de la rue de Patay. En lieu et place de la formation de BEP bois qui était dispensée au centre d'apprentissage Saint-Hippolyte ouvre donc un brevet de « *technicien de maintenance des réseaux locaux d'entreprise* »[10] pour lequel la demande est forte en Île-de-France. Cette modification du programme pédagogique, entérinée en 1985, impose aux architectes de nouveaux aménagements en rez-de-chaussée afin d'accueillir du matériel informatique. Néanmoins, le lycée est tout de même livré à la rentrée 1986.

L'expression d'une nouvelle orientation dans la carrière de l'architecte Jacques Kalisz

Né le 6 septembre 1926 à Minsk Mazowiecki (Pologne) et décédé en 2002, Jacques Kalisz émigre en France avec sa famille dans les années 1930. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle son père meurt en déportation en Allemagne, il entame sa formation d'architecte à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris dans l'atelier de Remondet puis dans celui de Zavaroni, sans toutefois en sortir diplômé. Il passe une dizaine d'années (1950-1961) dans l'agence de Pierre Genuys puis intègre en 1963 l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture) fondé trois ans plus tôt par Jacques Allégret.

Cette structure collégiale, fonctionnant sous la forme d'une société civile coopérative, rassemble des architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes et décorateurs désireux de renouveler la pratique du projet architectural en démontrant que l'acte de bâtir résulte d'une collaboration étroite entre tous ces techniciens. Ce mode de travail pluridisciplinaire est alors inédit et s'érige contre le système largement dominé par les Prix de Rome et les architectes des Bâtiments civils et des Palais nationaux, qui concentrent entre leurs mains toutes les commandes mais produisent et reproduisent une architecture de médiocre qualité, incarnée par la prolifération des grands ensembles.

La véritable « pépinière » que constitue l'AUA met en œuvre de très nombreux chantiers essentiellement en banlieue, dans la « ceinture rouge », qu'elle ambitionne de faire accéder au « *droit à la ville* »[11]. En 1969, Jacques Kalisz construit avec Jean Perrotot le centre nautique et les logements de la cité République à Aubervilliers, puis la bibliothèque Elsa Triolet de Pantin avec la collaboration de l'ingénieur Miroslav Kostanjevac en 1970. C'est avec ce dernier qu'il élabore en 1972 le projet de l'école d'architecture de Paris-La Défense à Nanterre, l'un de ses premiers bâtiments à vocation pédagogique qui, au recours à des techniques industrielles, allie une structure proliférante et combinatoire, autorisant des extensions ultérieures. La plus belle expression de son « *architecture militante* »[12] demeure, pour cette période, le centre administratif de la Ville de Pantin, qu'il érige en 1973 au bord du canal de l'Ourcq dans un style brutaliste, mettant en avant toutes les potentialités du béton et de ses effets de coffrage sophistiqués.

Durant les années 1970 et alors qu'il quitte l'AUA en 1973, Jacques Kalisz s'investit tout particulièrement dans le domaine de la construction scolaire, où il questionne les plans-types et les modèles de l'Education nationale. Le groupe scolaire et collège « Les Allumettes » (aujourd'hui Jean Lolive) de Pantin (1970), tout comme le collège Jean Vilar de La Courneuve (1973) ou encore le lycée du Champy de Noisy-le-Grand (actuel lycée Flora Tristan – 1978), font office d'« *unica* » dans un contexte de production massive qui tend à standardiser et à figer les typologies. A contre-courant des trames, Kalisz propose des établissements souvent conçus à partir de modules géométriques regroupant plusieurs classes et s'articulant autour de patios plantés, avec, en leur centre, des espaces collectifs munis de gradins, servant à la fois de forum-agora et de préau couvert.

Le lycée de la rue de Patay est fidèle à cette formule, mais y apporte deux inflexions majeures : une réflexion plus poussée sur l'insertion de l'établissement dans la ville – à fortiori dans un tissu urbain parisien très dense – et une architecture high-tech – mouvement auquel Kalisz commence à se confronter dès la réalisation (1980) du centre administratif du quartier des Sept-Mares, en ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

[1] *Paris et ses quartiers, état des lieux, éléments pour un diagnostic urbain, 13^e arrondissement*, Paris, APUR, 2001, p. 44.

[2] Archives de Paris, 1662 W 17, ZAC du LEP Galilée, aménagement des anciens entrepôts Singer à Paris 13^e arrondissement, 1981-1984.

[3] LOYER, François, « Prélude, de l'architecture scolaire », « *Paris à l'école, qui a eu cette idée folle... ?* » sous la dir. d'Anne-Marie CHATELET, Paris, Picard-Pavillon de l'Arsenal, 1993, p. 18.

[4] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, mémoire descriptif, explicatif et justificatif, 1982, p. 4.

[5] Ibid.

[6] Archives de Paris, 3875 W 19, reconstruction du centre d'apprentissage Saint-Hippolyte, note à l'attention du Directeur des services académiques de l'Education nationale, le 21 septembre 1982, p. 1.

[7] Archives de Paris, 1662 W 17, ZAC du LEP Galilée, aménagement des anciens entrepôts Singer à Paris 13^e arrondissement, 1981-1984. Compte-rendu de la réunion organisée par M. Camille Cabana, Préfet, secrétaire général de la Ville de Paris, en présence de M. Jacques Toubon, député maire du 13^e arrondissement, le 10 mai 1984, à propos de l'aménagement des terrains Singer.

[8] Archives de Paris, 1662 W 17, ZAC du LEP Galilée, aménagement des anciens entrepôts Singer à Paris 13^e arrondissement, 1981-1984. Note pour le Directeur de l'Aménagement urbain de la Ville de Paris, rédigée par l'architecte-voyer Alain Schmied, le 25 mai 1984, p. 2.

[9] Archives de Paris, 3875 W 19, reconstruction du centre d'apprentissage Saint-Hippolyte, note à l'attention du recteur de l'Académie de Paris, le 7 décembre 1984, p. 1.

[10] Archives de Paris, 3875 W 19, reconstruction du centre d'apprentissage Saint-Hippolyte, lettre de l'Inspecteur général de l'Education nationale à Madame le Directeur des Affaires scolaires, construction du LEP Oudiné-Patay, 31 décembre 1984, p. 1.

[11] POUVREAU, Benoît, « L'AUA à Pantin, une architecture militante, des bonnes œuvres aux acquis sociaux », *Parcours d'architecture n° 10*, Pantin – service Archives et Patrimoine, 2006, p. 3.

[12] Ibid.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 20^e siècle ()

Dates : 1984 (daté par source), 1986 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Kalisz (architecte, attribution par source), François Doucot (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Un LEP au cœur de son quartier

Le lycée est édifié sur un terrain de forme trapézoïdale, dont le plus petit côté se trouve à l'alignement de la rue de Patay et le plus grand est bordé par la rue Eugène Oudiné. A l'angle de ces voies subsistent deux immeubles, l'un, en brique, daté de l'entre-deux-guerres et l'autre, à la façade enduite, de style Louis-Philippe, élevé sur quatre étages et un étage de comble. Après avoir « *procédé à l'analyse de cet environnement* »[1], Jacques Kalisz et son assistant François Doucot soumettent à la Ville de Paris « *un parti général d'aménagement axé sur la création d'une voie piétonne assumant la fonction de cœur de quartier et distribuant les différents équipements* »[2].

Il s'agit de l'actuelle rue Marc-Antoine Charpentier, qui longe le lycée et le relie aux autres éléments du programme – le bureau de poste ouvrant sur la rue de Patay, l'école maternelle, le gymnase Marcel Cerdan et le centre d'animation Eugène Oudiné.

Une maquette conservée à l'Institut Français d'Architecture[3] montre comment les deux architectes avaient conçu cette voie piétonne structurante : librement accessible depuis la rue de Patay par un porche aménagé sous les logements de fonction de l'établissement, elle était d'une largeur modeste (7, 50 m) destinée à faire ressortir, par contraste, la majesté du lycée, dont les parties les plus hautes culminaient à près de neuf mètres au-dessus d'elle.

Kalisz et Doucot avaient travaillé sur son « *ambiance* »[4] - unifiée grâce à un traitement spécifique du sol, des lampadaires, des jardinières et du mobilier urbain - qui devait être renforcée par l'implantation d'un 1% artistique, en définitive non exécuté. Aujourd'hui peu lisible, cette rue intérieure, close par une grille, n'est plus empruntable par le public et le profond remaniement de l'école maternelle, surélevée à une date récente, a rendu plus difficilement perceptible les effets d'échelle des bâtiments qui la bordaient et allaient décroissant à mesure que le piéton la parcourait.

L'insertion du LEP dans ce nouveau morceau de ville est complétée par une approche originale de la mitoyenneté. Plutôt que d'ignorer les deux immeubles voisins, Kalisz les utilise pour mieux fondre l'établissement dans « *un système urbain dense* »[5]. Sur la rue de Patay, le corps de bâtiment abritant les logements de fonction du lycée adopte une hauteur similaire à celle de l'immeuble Louis-Philippe et en prolonge les travées et les bandeaux en se calquant sur leur rythme pour

l'organisation de sa façade. De l'extérieur, rien ne vient ainsi distinguer le LEP : ni parvis, ni fronton mais au contraire, un front bâti continu et un mur aveugle surmonté de minces ouvertures en meurtrières éclairant les logements, que viennent simplement interrompre les deux pilotis en béton du porche qui conduit à la voie piétonne.

Une approche fonctionnaliste et des espaces intérieurs étroitement corrélés à la pédagogie

Ce parti pris se double d'une approche fonctionnaliste, visant à « *affirmer les différents éléments du programme dans leur singularité* »[6]. Les logements et le LEP sont ainsi strictement séparés. Les premiers sont implantés sur la rue de Patay, où ils bénéficient d'une entrée indépendante, tandis que les locaux affectés à l'enseignement se déploient perpendiculairement, à l'arrière et le long de la rue Oudiné. Le contraste des matériaux renforce cette nette distinction : béton brut avec des effets de coffrage en « dominos » pour les logements et verre réfléchissant sur une structure porteuse en béton armé pour le LEP lui-même.

L'analyse du plan du lycée démontre à la fois l'importance des espaces intérieurs dans le travail de Jacques Kalisz – « *l'architecture est le seul art dans lequel le corps pénètre et subit des sensations d'autant plus fortes* »[7] se plaisait-il à rappeler – et leur étroite corrélation avec les disciplines enseignées et la pédagogie.

Le rez-de-chaussée de l'établissement s'articule autour d'un vaste hall, abondamment éclairé par une verrière zénithale. Selon un procédé utilisé par Kalisz dans l'une de ses réalisations contemporaines (la maison de cure pour personnes âgées de la rue de la Collégiale, Paris 5^e), la partie centrale de son sol est en pleine terre - ce qui permet d'y planter un arbre, qui accueille les visiteurs et s'élève jusqu'au premier étage. De part et d'autre de cet atrium, un ascenseur et un escalier rampe sur rampe en béton brut de décoffrage conduisent aux coursives qui desservent les différents niveaux.

L'organisation de chacun d'entre eux est rationnelle et tripartite :

- Du côté de la rue intérieure se trouvent les services communs (parc à vélos, bureaux de l'administration et logement du gardien au rez-de-chaussée, réfectoire au second étage) ainsi qu'une série de salles (dessin industriel, laboratoires de sciences, enseignements généraux) à l'éclairage diffus procuré par des bandeaux de fenêtres orientés nord / nord-est qui s'apparentent à ceux des sheds.
- En partie médiane sont regroupés des locaux utilitaires : réserves de matériel, salle de reprographie, sanitaires, vestiaires, magasins, lingerie, etc.
- Du côté de la rue Eugène Oudiné, abondamment éclairés par une façade entièrement vitrée et par un système de lanterneaux / pyramidions, sont disposés les ateliers : salles de cours et laboratoires du BTMRLE (Brevet de Technicien de Maintenance des Réseaux Locaux d'Entreprise – aujourd'hui converti en Baccalauréat des Systèmes Numériques) au rez-de-chaussée, ateliers de prothèse dentaire et d'électronique au premier étage.

La structure porteuse – constituée de massifs piliers de béton armé à chapiteaux cruciformes - y est implantée selon une trame large de 7, 50 m afin d'ouvrir au maximum les espaces.

Ceux-ci sont ainsi librement configurables selon les disciplines : alors qu'ils demeurent vierges de toute cloison au rez-de-chaussée (où le matériel informatique appelle une disposition de type « *open space* »), ils sont divisés en petites unités au premier étage, où la fabrication des prothèses dentaires et le test des circuits électriques s'opèrent étape par étape. Un patio végétalisé en forme de losange « *apporte une note de luminosité dans cet ensemble de lieux de travail* »[8].

« *Au deuxième étage est situé le réfectoire, prolongé par une cour en partie abritée et orientée au sud* »[9], qui se déploie en réalité sur le toit-terrasse du premier niveau et offre de belles perspectives sur le tissu urbain environnant – et en particulier sur la Cité du Refuge voisine[10]. Plusieurs escaliers extérieurs en béton brut de décoffrage conduisent au troisième étage, entièrement évidé et réservé à des terrains de sport, puis au quatrième, où « *isolée des bruits et de la circulation de l'établissement* », se découpe, légèrement en retrait, la « boîte » du CDI, juchée sur de hauts pilotis et entièrement habillée de verre réfléchissant.

Le projet de Kalisz et Doucot se démarque ainsi par sa flexibilité pédagogique et la recherche d'une échelle à la mesure de l'élève. Selon la discipline suivie, ce dernier circule en effet entre des ateliers très ouverts, mais ménageant des alcôves pour s'isoler ou travailler en petits groupes et des unités plus modestes pour les enseignements généraux et spécialisés. Dans la disposition réitérée de ces modules, qui s'étendent en nappes comme des cellules, se retrouvent deux concepts chers à Kalisz et déjà mis en œuvre à l'école d'architecture de Paris-La Défense : la métaphore organique (le bâtiment est un corps vivant) et la « *liberté de prolifération* » (il est évolutif et peut accepter des extensions, ainsi que le démontre à différents niveaux la présence des terrasses, qui constituent autant d'invitation à l'imaginer comme une construction en devenir).

Une esthétique high-tech

Avec sa silhouette-pont s'avancant comme la proue d'un navire et ses murs rideaux miroirs, le lycée professionnel de la rue de Patay détonne dans la production de Jacques Kalisz. S'inscrivant dans la continuité du centre administratif des Sept-Mares, réalisé quatre ans auparavant en ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, il adopte une esthétique high-tech qui n'est pas sans évoquer celle des immeubles de bureaux.

Ses façades, où sont ostensiblement disposés, comme dans un jeu de mécano géant, escaliers et passerelles, fenêtres-hublots en forme de gaines d'aération tubulaires et pilotis de béton apparents formant consoles, rappellent celles, encore plus spectaculaires, du centre Georges Pompidou, dont tous les éléments constructifs, pareillement rejetés à l'extérieur, sont mis en scène et glorifiés. Tout l'effet de cet équipement réside ainsi dans un paradoxe : alors que sa structure porteuse

est mise à nu et magnifiée, rien ne laisse malgré tout deviner sa vocation pédagogique – à la manière de l'école Saint-Merri (Paris, 4^e arrondissement, livrée en 1974) dont il se rapproche singulièrement.

[1] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, mémoire descriptif, explicatif et justificatif, 1982, p. 1.

[2] Ibid.

[3] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), lycée professionnel, 18-28 rue de Patay, rue Oudiné – Paris 13^e : maquette d'ensemble, n. d. (doc 376-IFA-106).

[4] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, mémoire descriptif, explicatif et justificatif, 1982, p. 4.

[5] Ibid.

[6] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, mémoire descriptif, explicatif et justificatif, 1982, p. 4.

[7] « Jacques Kalisz et les espaces intérieurs », *La Construction moderne*, n° 48, décembre 1986, pp. 2-6.

[8] Institut français d'architecture, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, mémoire descriptif, explicatif et justificatif, 1982, p. 5.

[9] Ibid.

[10] Située rue Cantagrel, elle est conçue en 1933 par Le Corbusier pour l'Armée du Salut.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ; brique

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, verre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la commune (Propriété de la Ville de Paris.)

Présentation

Un "lycée déguisé" : le lycée professionnel Galilée

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

Archives de Paris, 3875 W 19, reconstruction du centre d'apprentissage Saint-Hippolyte, 28 rue de Patay – rue Oudiné (13^e arrondissement), 1976-1985.

Archives de Paris, 1662 W 17, ZAC du LEP Galilée, aménagement des anciens entrepôts Singer à Paris 13^e arrondissement, 1981-1984.

Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, 376 IFA, Fonds Kalisz, Jacques (1926-2002), Ville de Paris, Direction de l'Architecture, lycée d'enseignement professionnel LEP 288, rue de Patay, 1982-1986.

Bibliographie

« Jacques Kalisz et les espaces intérieurs », *La Construction moderne*, n° 48, décembre 1986, pp. 2-6.

BLIN, Pascale, *L'AUA, mythes et réalités, l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, 1960-1985*, Paris, Electa Moniteur, 1988.

POUVREAU, Benoît, « L'AUA à Pantin, une architecture militante, des bonnes œuvres aux acquis sociaux », *Parcours d'architecture n° 10*, Pantin – service Archives et Patrimoine, 2006.

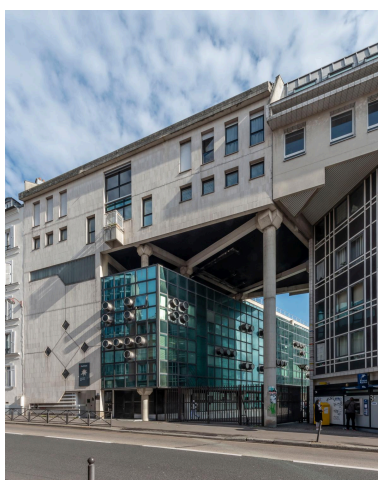
MAURIN-GAISNE, Noémie, POUVREAU, Benoît, CAROUX, Hélène, SMOLUCH, Alma, *L'atelier d'architecture et d'urbanisme (AUA) en Seine-Saint-Denis, Les cahiers du patrimoine n° 3*, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du Patrimoine culturel, 2015.

COHEN, Jean-Louis, GROSSMAN, Vanessa (dir.), *Une architecture de l'engagement : l'AUA (1960-1985)*, Paris, Carré / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015.

Illustrations



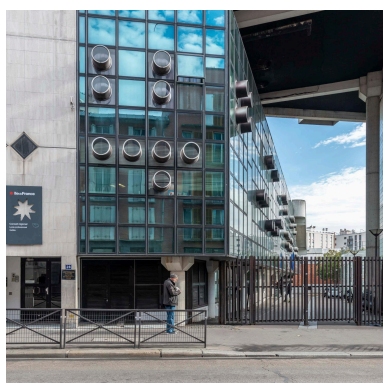
La façade du lycée
sur la rue de Patay.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500826NUC4A



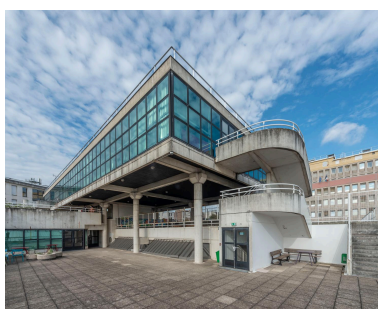
Le lycée est accessible, depuis
la rue de Patay, par un porche
aménagé sous les logements
de fonction de l'établissement.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500827NUC4A



Kalisz et Doucot ont choisi le parti
d'une insertion dans le tissu urbain
existant : la hauteur du lycée n'excède
pas celle des deux immeubles
voisins entre lesquels il s'insère
et respecte leurs modénatures.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500828NUC4A



Le lycée se déploie
perpendiculairement à la
parcelle, dans la profondeur
de l'îlot. Il se distingue par ses
façades en verre réfléchissant.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500829NUC4A



Au 4e étage se trouve la "boîte"
du CDI, juchée sur de hauts pilotis
à chapiteaux cruciformes en
béton. Sa situation en retrait, au
dernier niveau du lycée, permet
de l'isoler des bruits environnants.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500830NUC4A



Le CDI est paré de
verre réfléchissant.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500831NUC4A



Des escaliers en béton brut de décoffrage conduisent du 3e étage, dévolu à des terrains de sport aménagés sur le toit-terrasse, au 4e, où se trouve le CDI.

Phot. Philippe Ayrault

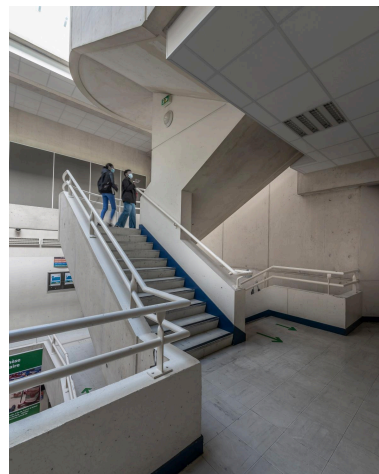
IVR11_20207500832NUC4A



Les escaliers extérieurs sont en béton brut de décoffrage.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500833NUC4A



Depuis le hall-atrium qui occupe le cœur du lycée s'élance un escalier rampe sur rampe en béton qui conduit aux coursives qui desservent les différents niveaux.

Phot. Philippe Ayrault

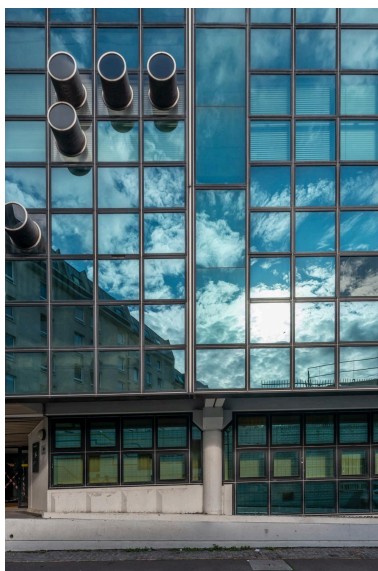
IVR11_20207500834NUC4A



La structure de l'établissement, constituée de massifs piliers en béton armé à chapiteaux cruciformes, espacés selon une trame large (7,50 m), est lisible dans l'atrium.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500835NUC4A



Les façades en verre du lycée réfléchissent le ciel. Adoptant une esthétique high-tech, Kalisz et Doucot laissent apparents des éléments techniques comme les gaines d'aération tubulaires.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500836NUC4A



La façade du lycée tournée vers l'intérieur de l'îlot.

Phot. Philippe Ayrault

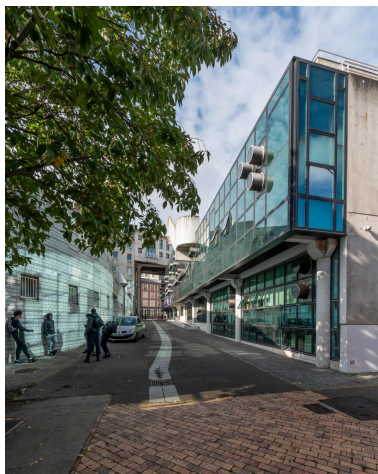
IVR11_20207500837NUC4A



L'architecture du lycée joue du contraste entre les murs-rideaux miroirs, légers et impalpables en raison de leur nature réfléchissante et la massivité des éléments en béton en saillie, comme les escaliers.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500838NUC4A



La façade du lycée du côté de la rue intérieure, au cœur de l'îlot.

Phot. Philippe Ayrault

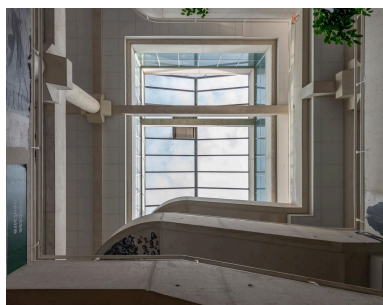
IVR11_20207500839NUC4A



Le lycée vu depuis la rue intérieure. Il adopte une esthétique high-tech qui n'est pas sans rappeler celle des immeubles de bureaux contemporains.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500840NUC4A



Le hall-atrium est abondamment éclairé par une verrière zénithale.

Phot. Philippe Ayrault

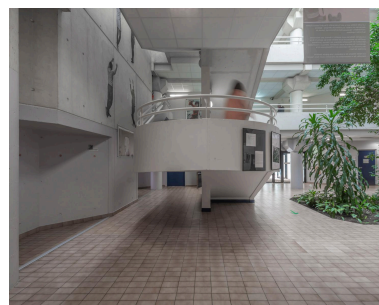
IVR11_20207500841NUC4A



Détail de la verrière zénithale qui couvre le hall du lycée, ainsi baigné de lumière.

Phot. Philippe Ayrault

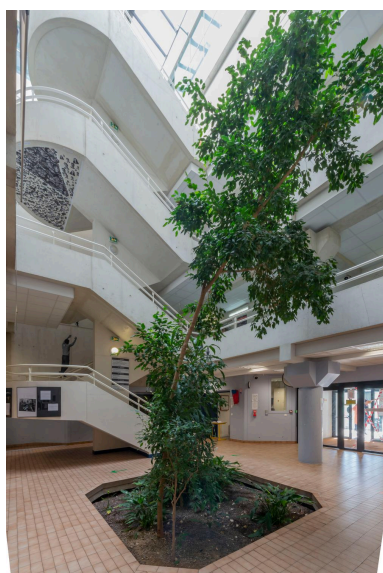
IVR11_20207500842NUC4A



Détail du départ de l'escalier rampe sur rampe qui dessert les différents niveaux de l'établissement depuis le hall.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500843NUC4A



Au milieu du hall, une partie a été laissée en pleine terre, afin d'y planter un arbre, qui se déploie au cœur du lycée. Ce procédé avait déjà été utilisé par Jacques Kalisz dans un projet contemporain, la maison



Des patios végétalisés en forme de losange, vitrés et en saillie, apportent un peu de luminosité dans les locaux.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500845NUC4A



Au rez-de-chaussée, vue sur l'un des patios végétalisés en forme de losange.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500846NUC4A

de cure pour personnes âgées de
la rue de la Collégiale (Paris, 5e).

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500844NUC4A



Un patio végétalisé.

Phot. Philippe Ayrault

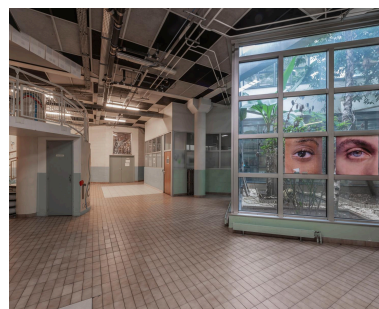
IVR11_20207500847NUC4A



La structure est laissée apparente :
ici, un pilier de béton à chapiteau
cruciforme est visible, à la charnière
entre les ateliers et le patio.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500848NUC4A



La trame large (7,50 m de côté) à
partir de laquelle est bâti le lycée
permet d'ouvrir au maximum
les espaces intérieurs, toujours
très travaillés chez Kalisz.

Phot. Philippe Ayrault

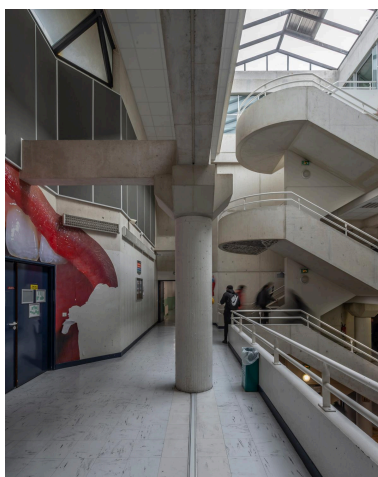
IVR11_20207500849NUC4A



Les deux parties du lycée (côté rue
intérieure et côté rue Oudiné) sont
reliées par le hall-atrium, autour
duquel se déploient des coursives qui
desservent ateliers et salles de classes.

Phot. Philippe Ayrault

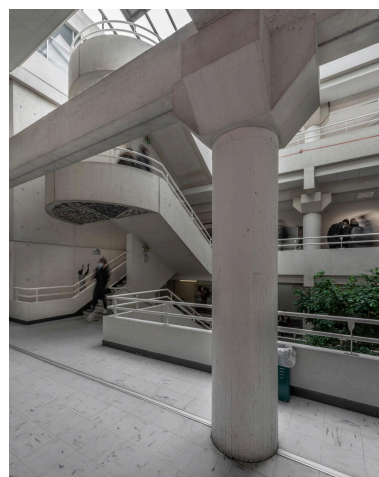
IVR11_20207500850NUC4A



L'atrium, où la structure s'exprime,
avec ses piliers de béton
aux chapiteaux cruciformes.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500851NUC4A



L'atrium et ses coursives.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500852NUC4A



Les coursives de l'atrium et à chaque niveau, la structure en béton toujours perceptible.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500853NUC4A



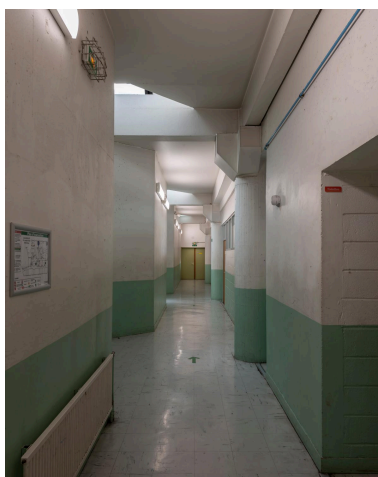
Le départ de l'escalier.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500854NUC4A



L'atrium et la verrière zénithale.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500855NUC4A



L'escalier rampe sur rampe en béton brut de décoffrage dessert tous les niveaux depuis l'atrium.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500856NUC4A



Les couloirs desservant à gauche, les ateliers (côté rue Oudiné) et à droite, de petites salles de classes (côté rue intérieure).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500857NUC4A



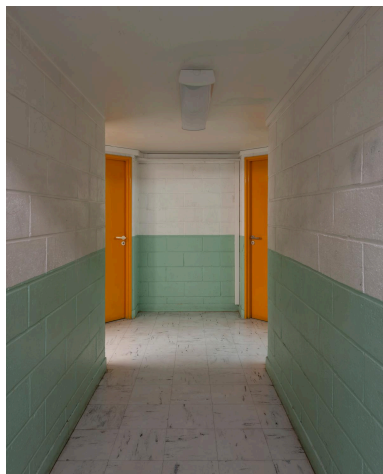
Les couloirs et au premier plan, un pan coupé marquant la limite avec les ateliers.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500858NUC4A



Couloir et porte d'un atelier (côté rue Oudiné).
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500859NUC4A

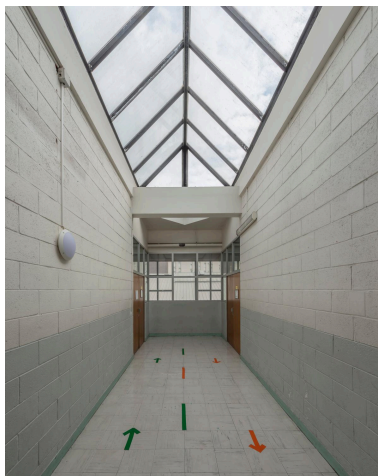


Les circulations sont soignées et abondamment éclairées.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500862NUC4A

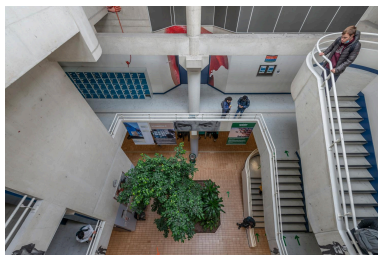


Les circulations.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500865NUC4A

Les couloirs comme les ateliers sont éclairés par un système de lanterneaux-pyramidions.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500860NUC4A



Le système de lanterneaux-pyramidions assure un éclairage doux et diffus des circulations.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500863NUC4A



L'atrium, vu depuis le dernier niveau avec en son centre, un arbre planté.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500866NUC4A

Les couloirs et leur éclairage zénithal. A gauche, un patio végétalisé.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500861NUC4A



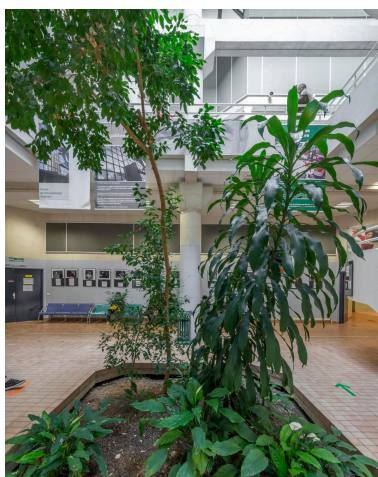
Les circulations, avec à droite, les petites salles de classes prenant leur éclairage du côté de la rue intérieure.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500864NUC4A



L'atrium, vu depuis le dernier niveau.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500867NUC4A



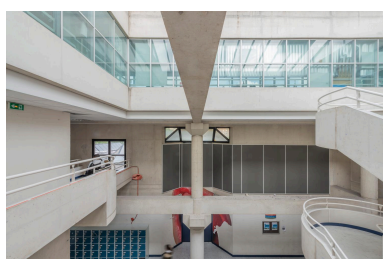
L'atrium de pleine hauteur constitue un vide central autour duquel est organisé le lycée.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500873NUC4A



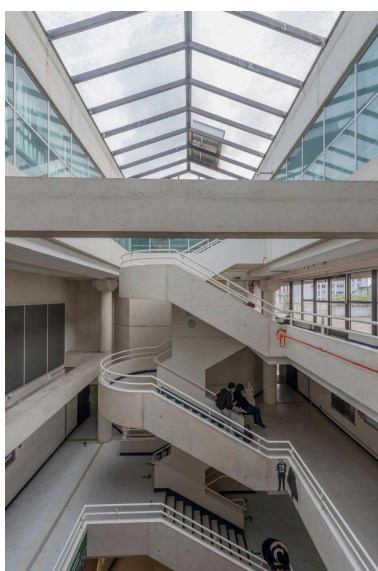
L'atrium-hall et sa végétation.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500876NUC4A



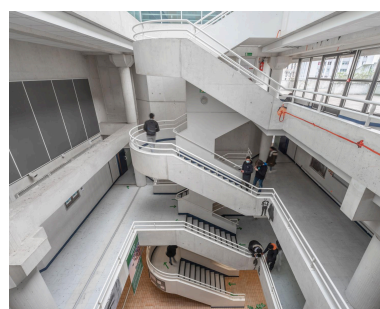
L'atrium-hall offre un effet de pleine hauteur inattendu, lorsque l'on rejoint sa partie centrale directement située sous la verrière.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500877NUC4A



Les coursives.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500868NUC4A



Vue générale de l'atrium et de sa couverture zénithale.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500869NUC4A



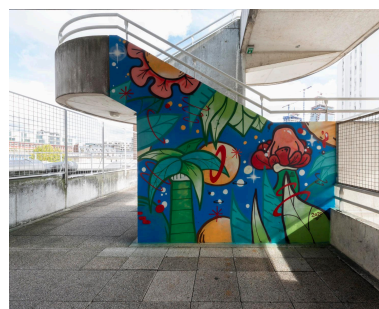
L'atrium. Au 3e étage, les terrasses de sport. Au dernier niveau, le CDI.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500870NUC4A



Le CDI, vu depuis la
 terrasse du 3e étage.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500871NUC4A



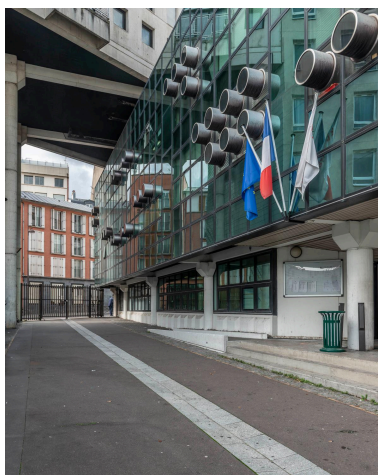
La façade du CDI, côté rue intérieure.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500872NUC4A



Street-art sur les escaliers extérieurs.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500878NUC4A



Les façades de Kalisz et Doucot
 s'exposent ostensiblement comme un
 jeu de mécano, où tous les éléments
 constructifs traditionnellement
 cachés sont mis en lumière,
 comme ici les fenêtres-hublots.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500880NUC4A



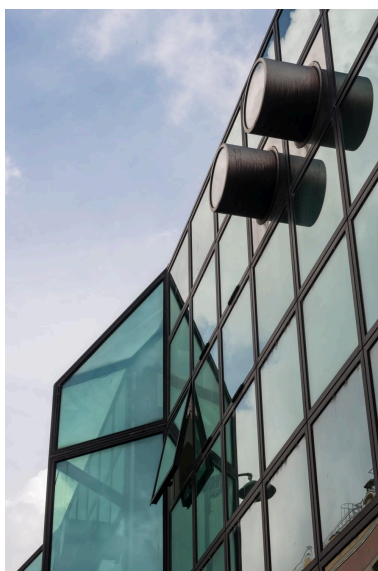
Par son esprit high-tech et sa
 silhouette de paquebot, le lycée
 évoque le centre Georges Pompidou
 de Rogers et Piano (1977).
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500881NUC4A



La façade du lycée côté rue intérieure.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500882NUC4A



La façade côté rue intérieure
 et l'entrée de l'établissement.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500883NUC4A



Détail de la façade côté rue Oudiné.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500884NUC4A



Détail de la façade côté rue Oudiné,
 avec ses volumes hors-œuvre
 correspondant aux ateliers de
 prothèse dentaire aujourd'hui.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500885NUC4A



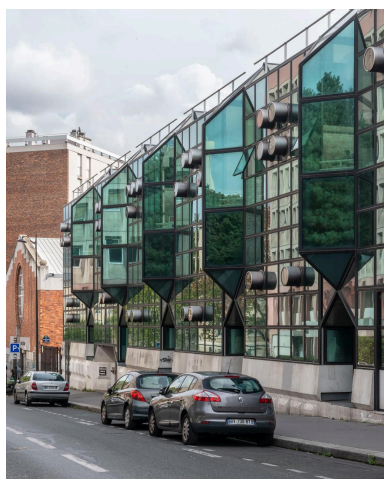
Détail de la façade sur la rue Oudiné.
 Rien, en apparence, ne donne à voir la
 vocation pédagogique des locaux, qui
 adoptent le vocabulaire architectural
 des immeubles de bureaux.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500886NUC4A



Elévations sur la rue Oudiné.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500887NUC4A



Elévations sur la rue Oudiné.
 Phot. Philippe Ayrault
 IVR11_20207500888NUC4A



Alors que la structure porteuse du bâtiment est mise à nu et magnifiée - comme ici, côté rue Oudiné - rien ne laisse deviner sa fonction de lycée.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20207500889NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens professionnels et techniques (IA00141479)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



La façade du lycée sur la rue de Patay.

IVR11_20207500826NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée est accessible, depuis la rue de Patay, par un porche aménagé sous les logements de fonction de l'établissement.

IVR11_20207500827NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Kalisz et Doucot ont choisi le parti d'une insertion dans le tissu urbain existant : la hauteur du lycée n'excède pas celle des deux immeubles voisins entre lesquels il s'insère et respecte leurs modénatures.

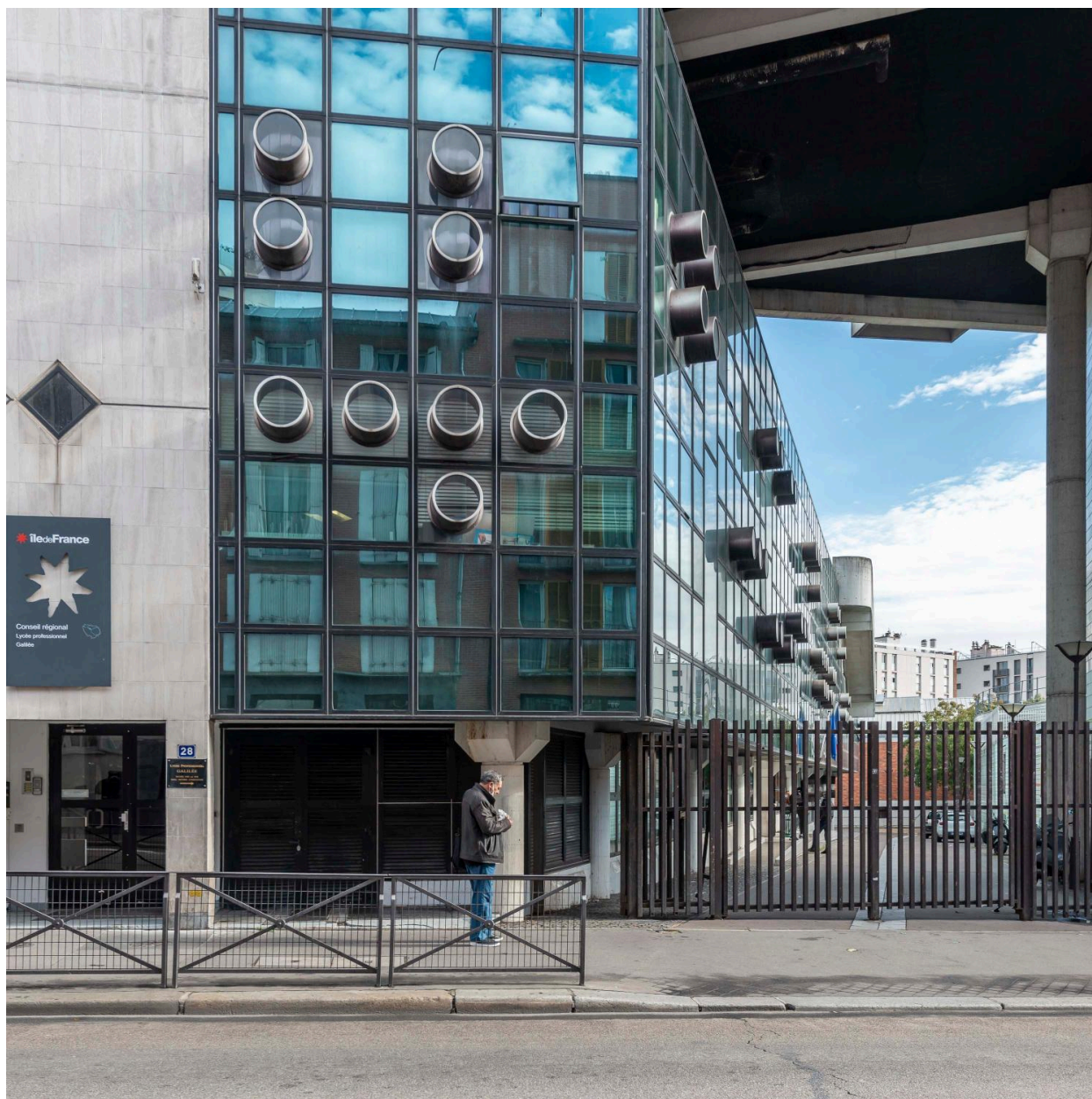
IVR11_20207500828NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée se déploie perpendiculairement à la parcelle, dans la profondeur de l'îlot. Il se distingue par ses façades en verre réfléchissant.

IVR11_20207500829NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au 4e étage se trouve la "boîte" du CDI, juchée sur de hauts pilotis à chapiteaux cruciformes en béton. Sa situation en retrait, au dernier niveau du lycée, permet de l'isoler des bruits environnants.

IVR11_20207500830NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le CDI est paré de verre réfléchissant.

IVR11_20207500831NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des escaliers en béton brut de décoffrage conduisent du 3e étage, dévolu à des terrains de sport aménagés sur le toit-terrasse, au 4e, où se trouve le CDI.

IVR11_20207500832NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les escaliers extérieurs sont en béton brut de décoffrage.

IVR11_20207500833NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le hall-atrium qui occupe le cœur du lycée s'élance un escalier rampe sur rampe en béton qui conduit aux coursives qui desservent les différents niveaux.

IVR11_20207500834NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La structure de l'établissement, constituée de massifs piliers en béton armé à chapiteaux cruciformes, espacés selon une trame large (7,50 m), est lisible dans l'atrium.

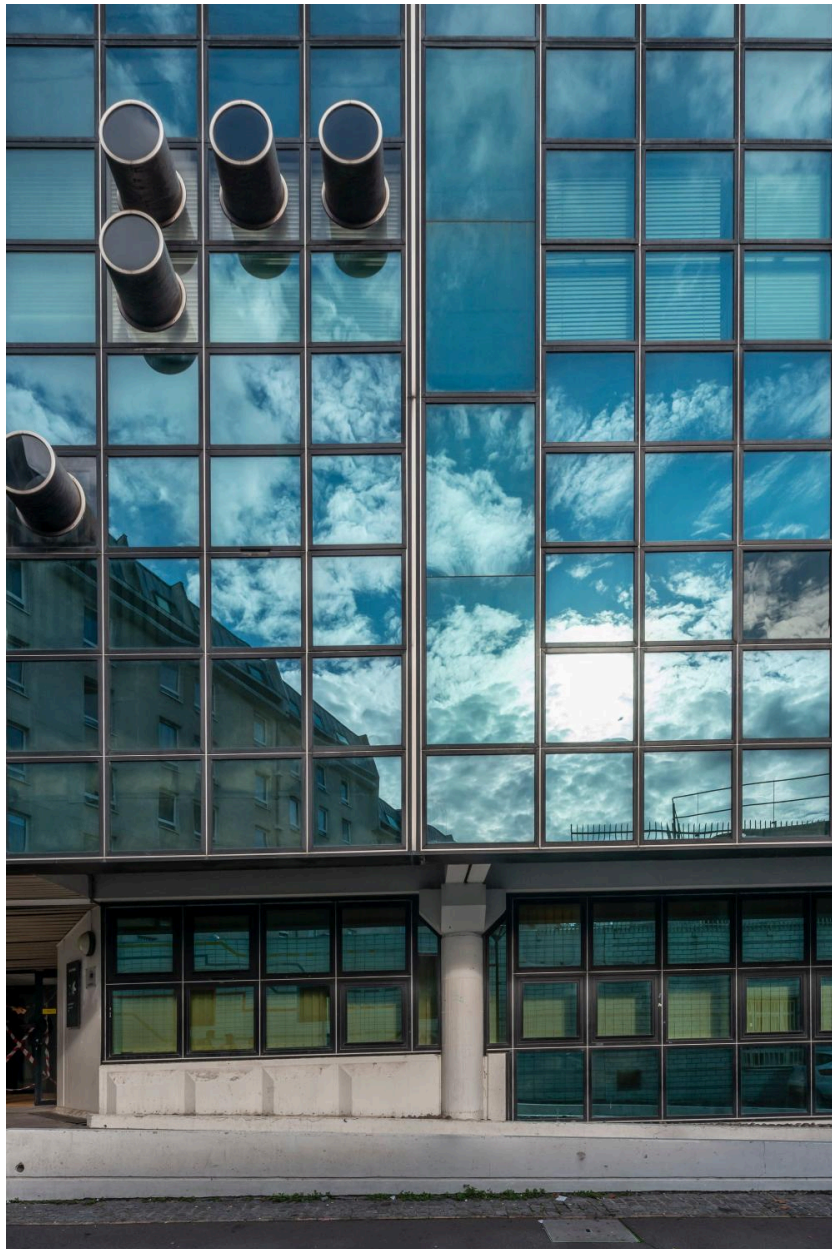
IVR11_20207500835NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades en verre du lycée réfléchissent le ciel. Adoptant une esthétique high-tech, Kalisz et Doucot laissent apparents des éléments techniques comme les gaines d'aération tubulaires.

IVR11_20207500836NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade du lycée tournée vers l'intérieur de l'îlot.

IVR11_20207500837NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'architecture du lycée joue du contraste entre les murs-rideaux miroirs, légers et impalpables en raison de leur nature réfléchissante et la massivité des éléments en béton en saillie, comme les escaliers.

IVR11_20207500838NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade du lycée du côté de la rue intérieure, au cœur de l'îlot.

IVR11_20207500839NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée vu depuis la rue intérieure. Il adopte une esthétique high-tech qui n'est pas sans rappeler celle des immeubles de bureaux contemporains.

IVR11_20207500840NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall-atrium est abondamment éclairé par une verrière zénithale.

IVR11_20207500841NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la verrière zénithale qui couvre le hall du lycée, ainsi baigné de lumière.

IVR11_20207500842NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du départ de l'escalier rampe sur rampe qui dessert les différents niveaux de l'établissement depuis le hall.

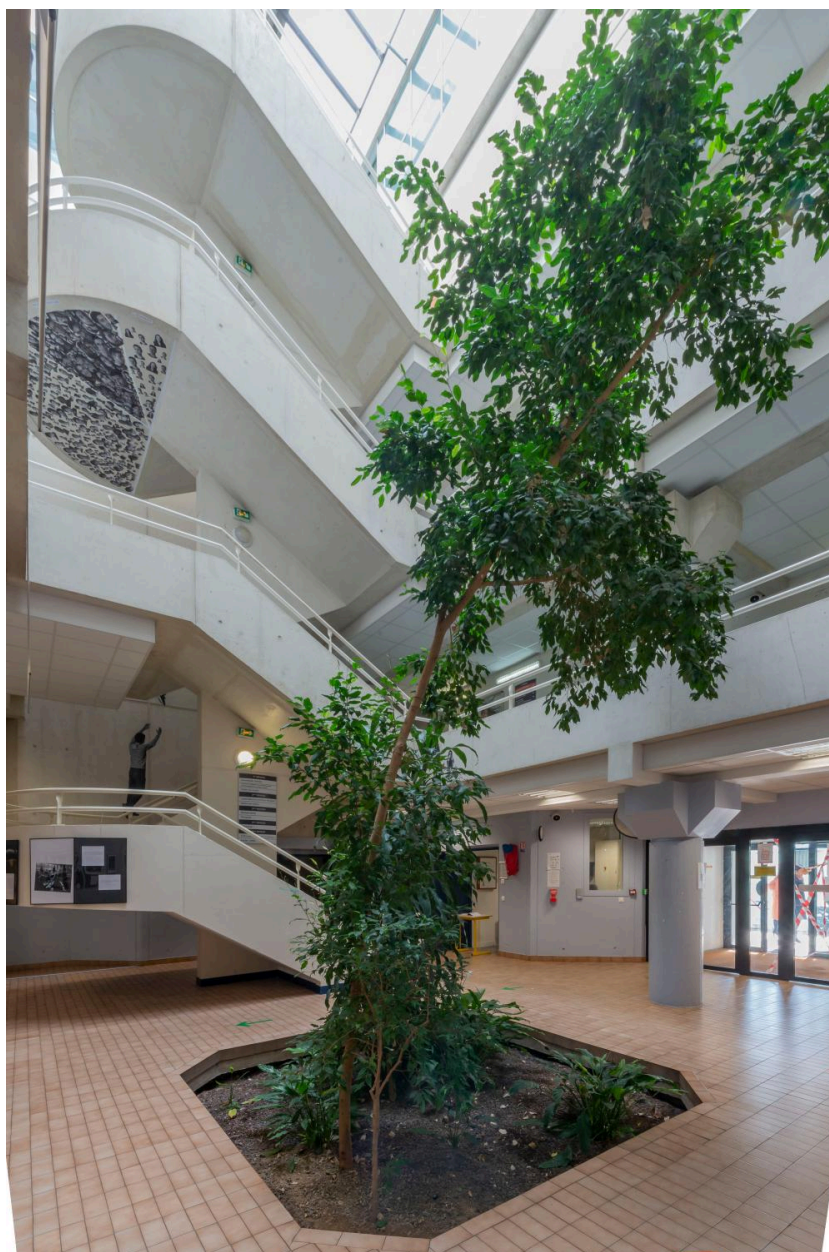
IVR11_20207500843NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au milieu du hall, une partie a été laissée en pleine terre, afin d'y planter un arbre, qui se déploie au cœur du lycée. Ce procédé avait déjà été utilisé par Jacques Kalisz dans un projet contemporain, la maison de cure pour personnes âgées de la rue de la Collégiale (Paris, 5e).

IVR11_20207500844NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des patios végétalisés en forme de losange, vitrés et en saillie, apportent un peu de luminosité dans les locaux.

IVR11_20207500845NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au rez-de-chaussée, vue sur l'un des patios végétalisés en forme de losange.

IVR11_20207500846NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un patio végétalisé.

IVR11_20207500847NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La structure est laissée apparente : ici, un pilier de béton à chapiteau cruciforme est visible, à la charnière entre les ateliers et le patio.

IVR11_20207500848NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La trame large (7,50 m de côté) à partir de laquelle est bâti le lycée permet d'ouvrir au maximum les espaces intérieurs, toujours très travaillés chez Kalisz.

IVR11_20207500849NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux parties du lycée (côté rue intérieure et côté rue Oudiné) sont reliées par le hall-atrium, autour duquel se déploient des coursives qui desservent ateliers et salles de classes.

IVR11_20207500850NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium, où la structure s'exprime, avec ses piliers de béton aux chapiteaux cruciformes.

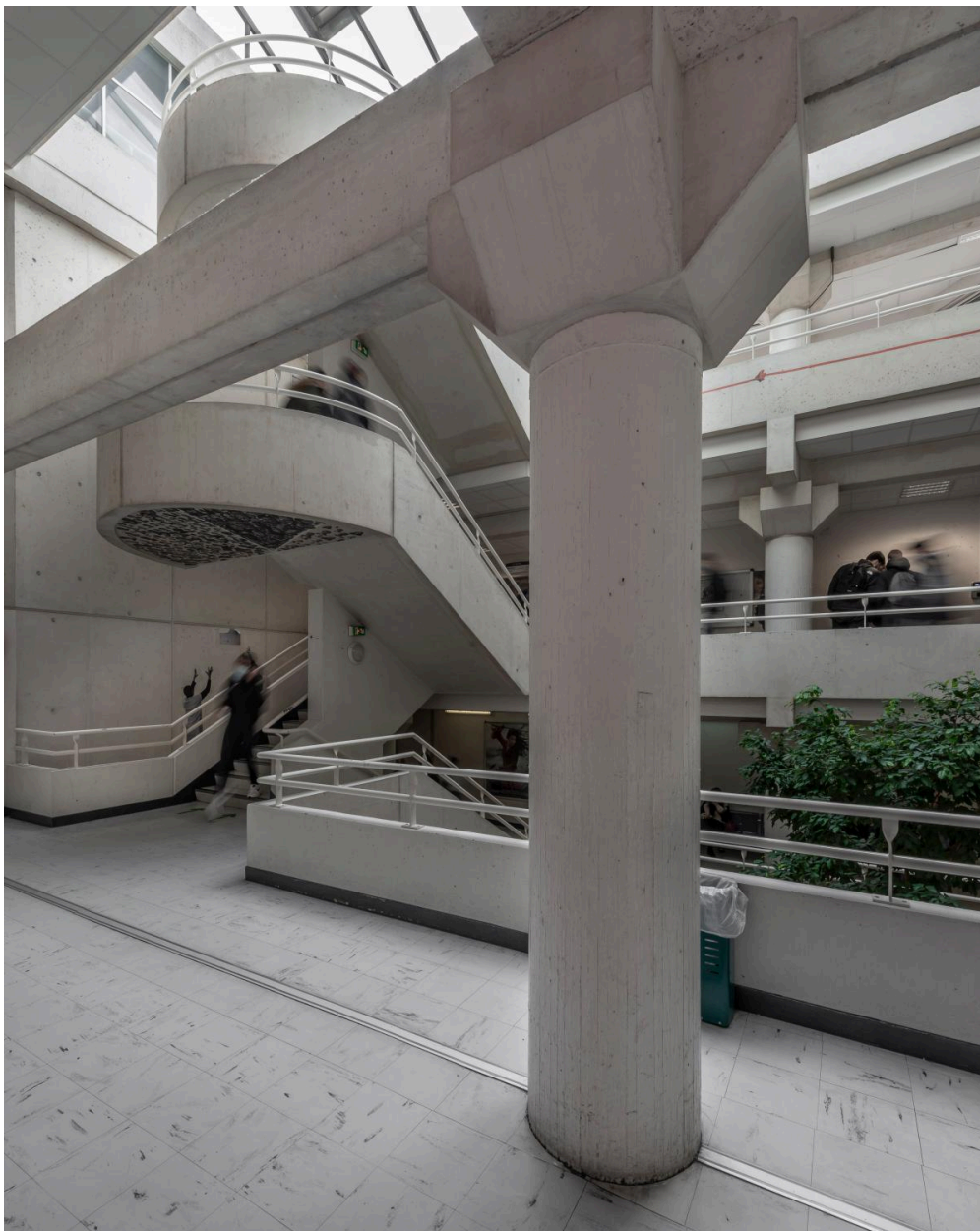
IVR11_20207500851NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et ses coursives.

IVR11_20207500852NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les coursives de l'atrium et à chaque niveau, la structure en béton toujours perceptible.

IVR11_20207500853NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le départ de l'escalier.

IVR11_20207500854NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium et la verrière zénithale.

IVR11_20207500855NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier rampe sur rampe en béton brut de décoffrage dessert tous les niveaux depuis l'atrium.

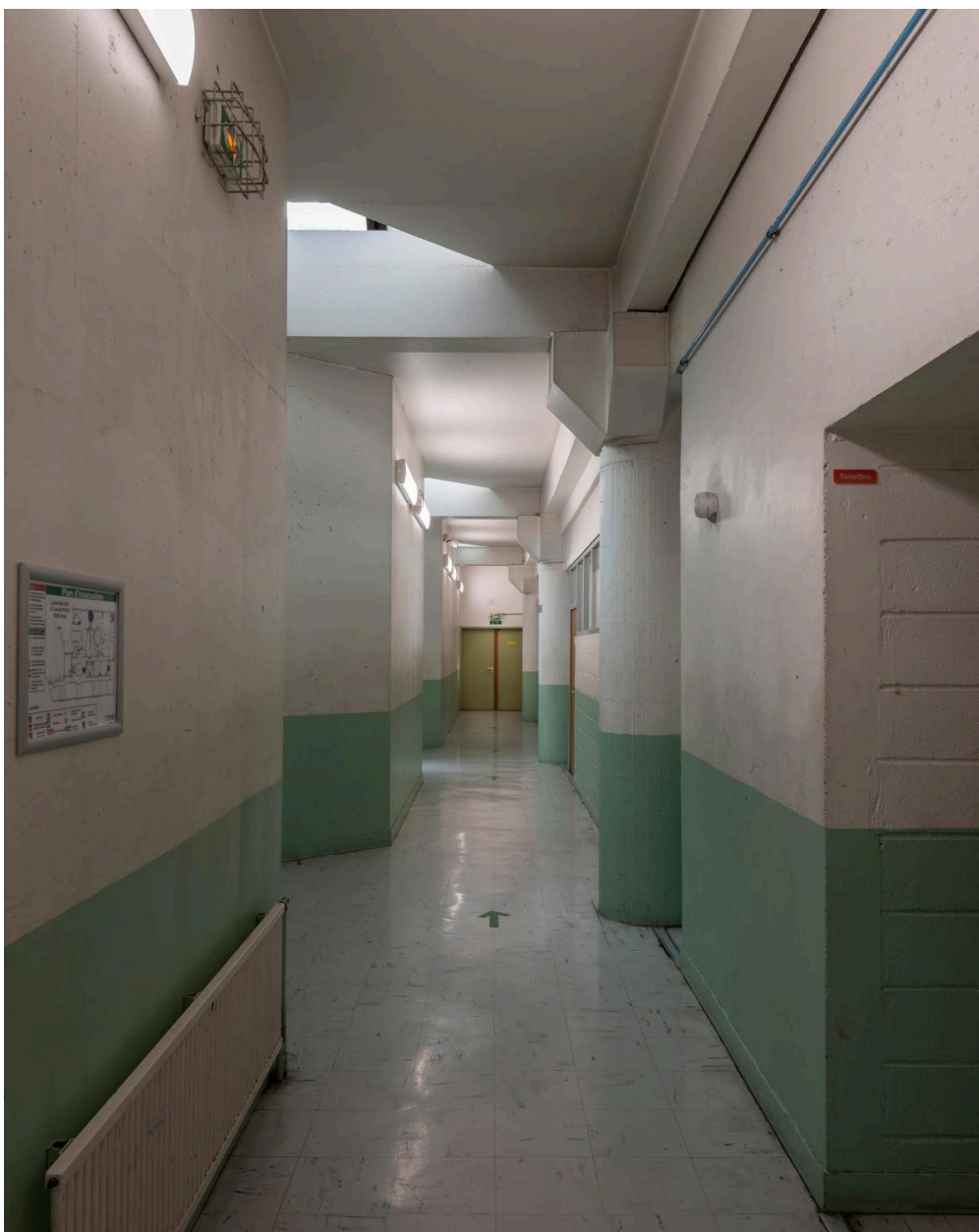
IVR11_20207500856NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les couloirs desservant à gauche, les ateliers (côté rue Oudiné) et à droite, de petites salles de classes (côté rue intérieure).

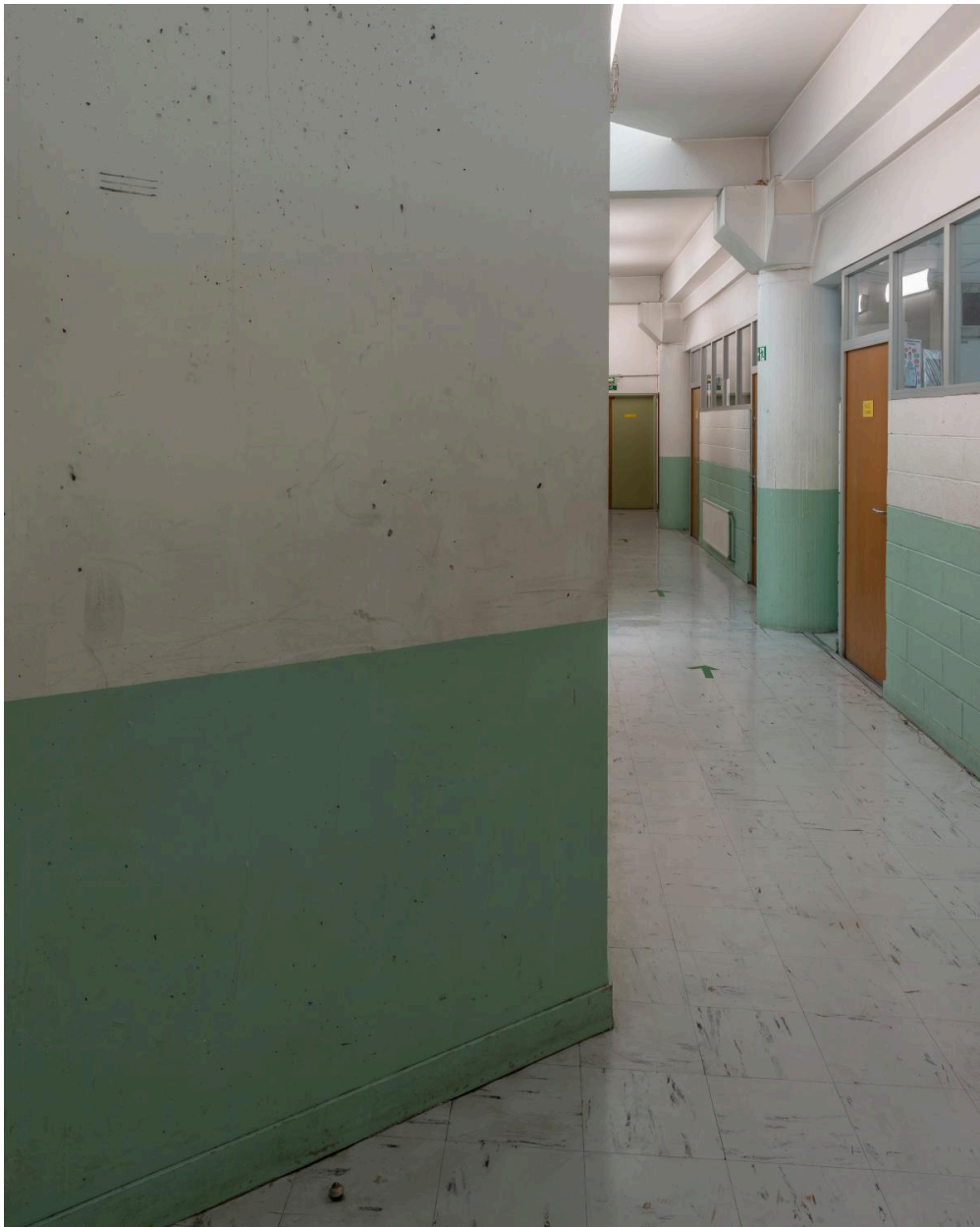
IVR11_20207500857NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les couloirs et au premier plan, un pan coupé marquant la limite avec les ateliers.

IVR11_20207500858NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Couloir et porte d'un atelier (côté rue Oudiné).

IVR11_20207500859NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les couloirs comme les ateliers sont éclairés par un système de lanterneaux-pyramidions.

IVR11_20207500860NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les couloirs et leur éclairage zénithal. A gauche, un patio végétalisé.

IVR11_20207500861NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations sont soignées et abondamment éclairées.

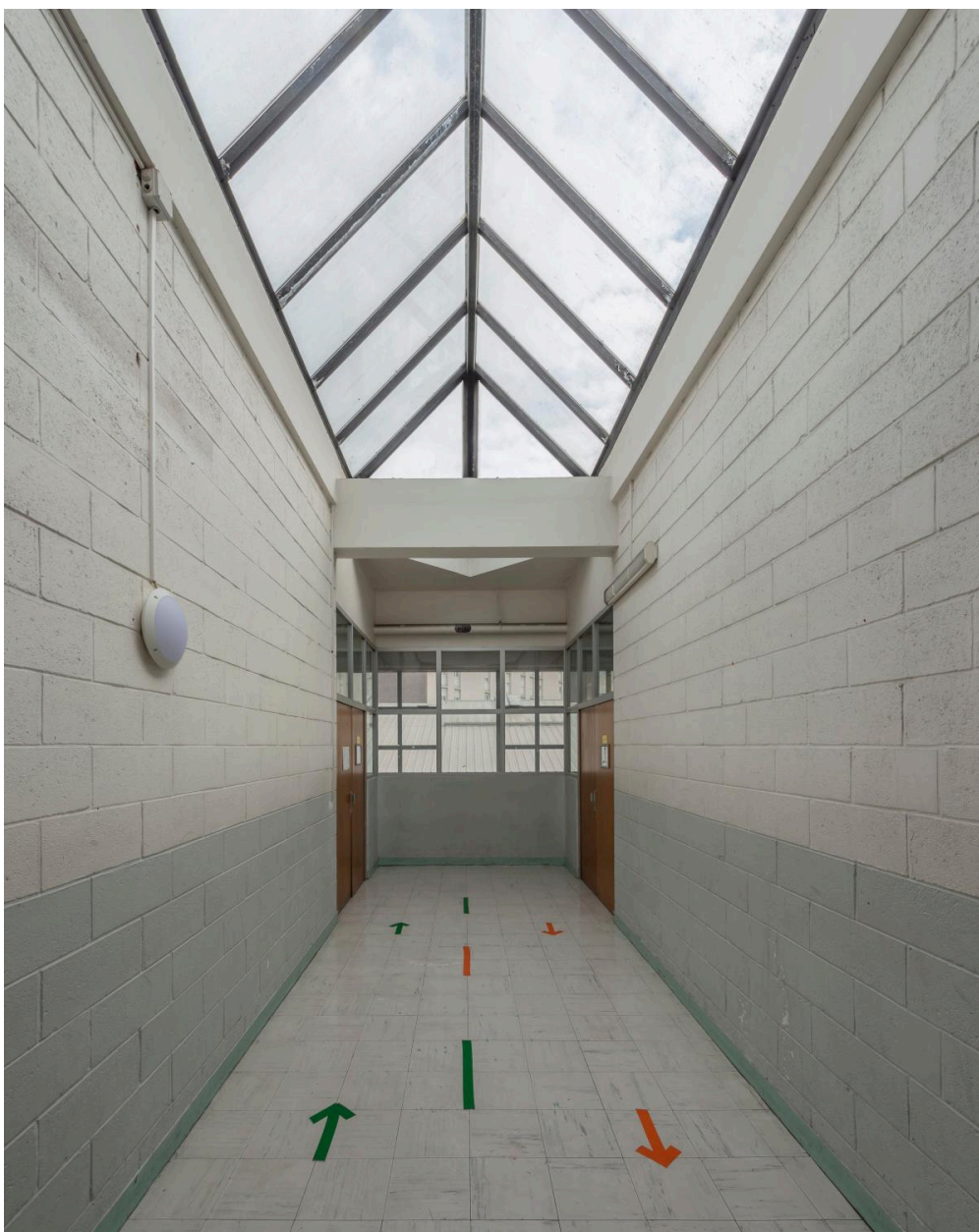
IVR11_20207500862NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le système de lanterneaux-pyramidions assure un éclairage doux et diffus des circulations.

IVR11_20207500863NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations, avec à droite, les petites salles de classes prenant leur éclairage du côté de la rue intérieure.

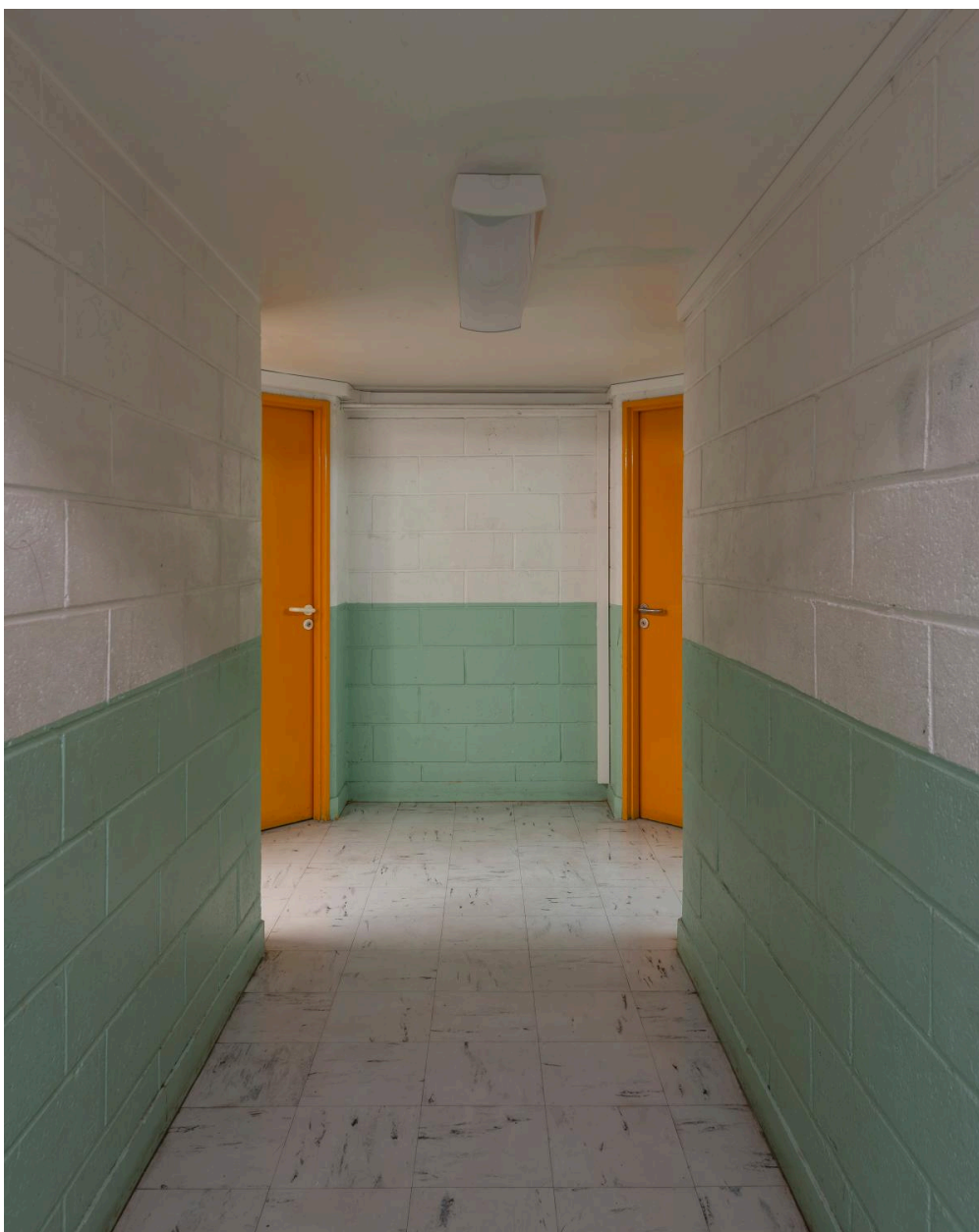
IVR11_20207500864NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations.

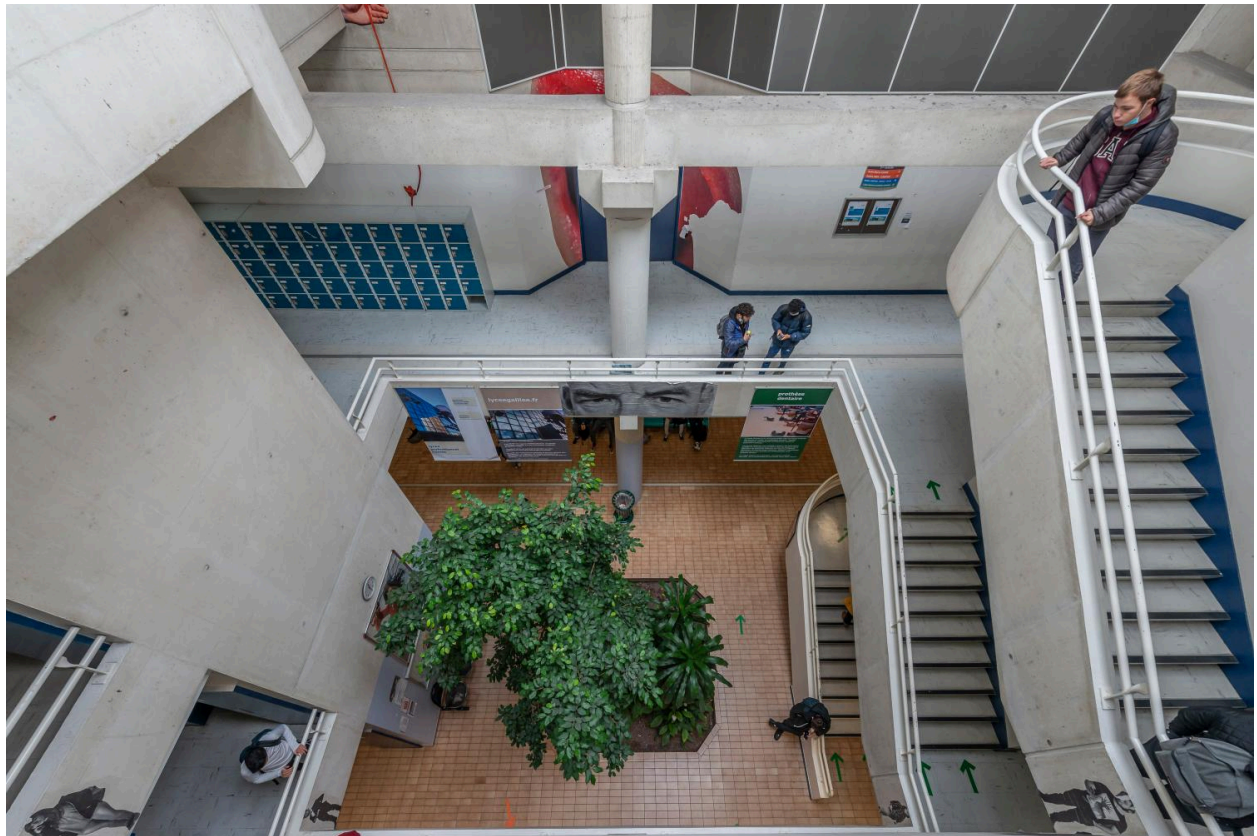
IVR11_20207500865NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium, vu depuis le dernier niveau avec en son centre, un arbre planté.

IVR11_20207500866NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium, vu depuis le dernier niveau.

IVR11_20207500867NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium de pleine hauteur constitue un vide central autour duquel est organisé le lycée.

IVR11_20207500873NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium-hall et sa végétation.

IVR11_20207500876NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



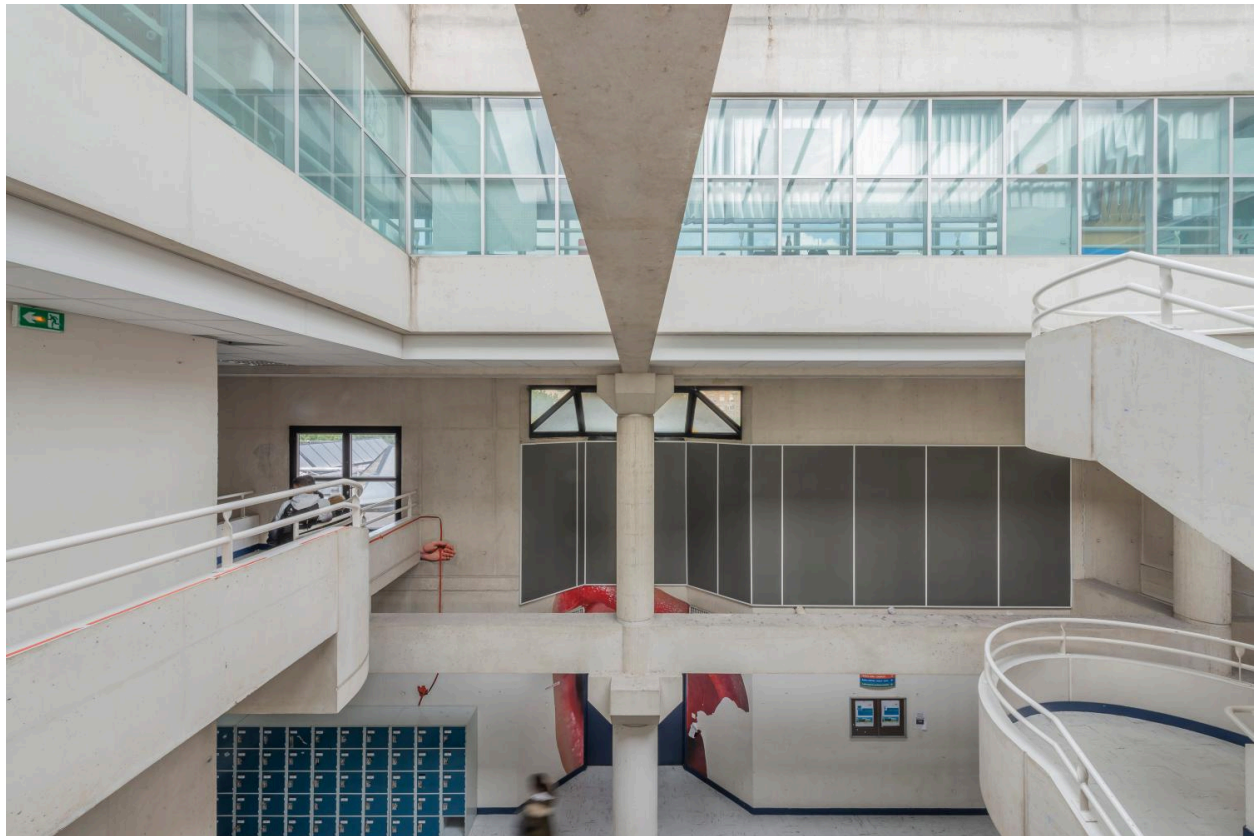
L'atrium-hall offre un effet de pleine hauteur inattendu, lorsque l'on rejoint sa partie centrale directement située sous la verrière.

IVR11_20207500877NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



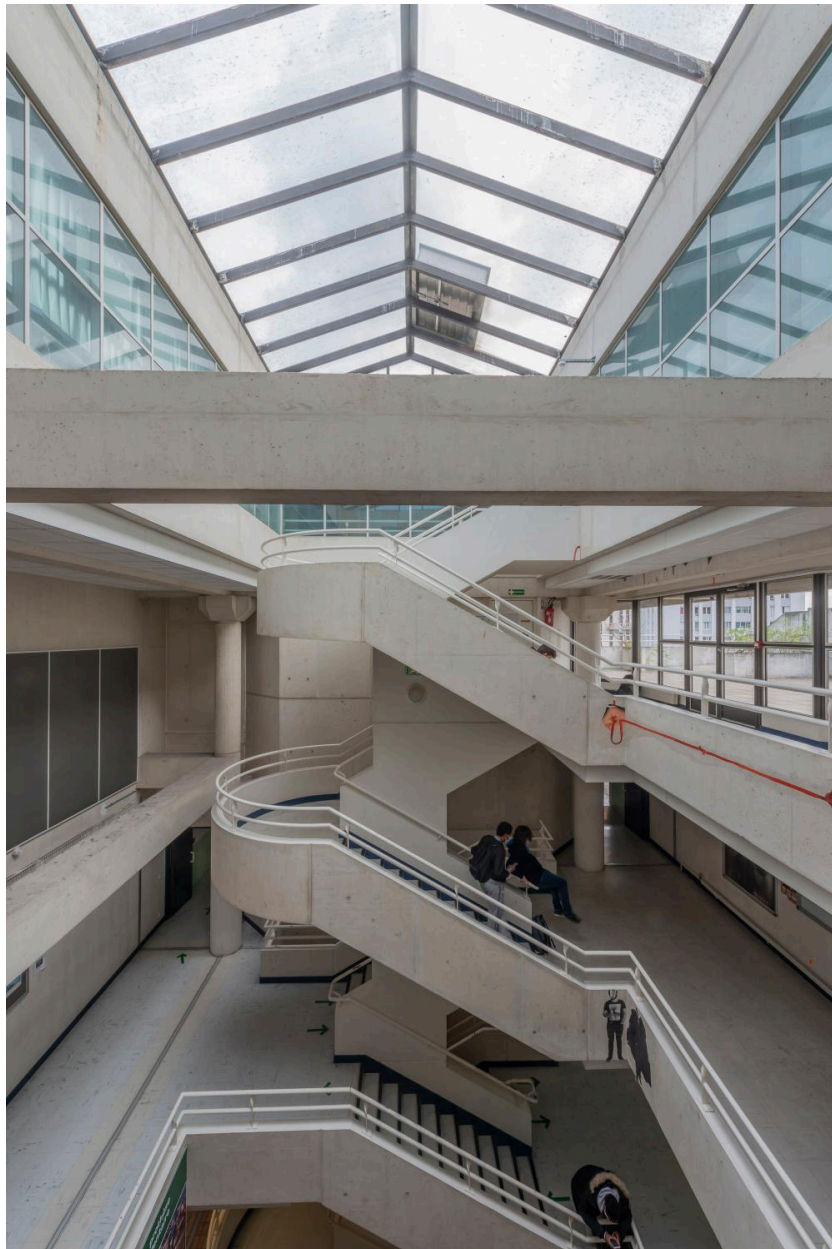
Les coursives.

IVR11_20207500868NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'atrium et de sa couverture zénithale.

IVR11_20207500869NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'atrium. Au 3e étage, les terrasses de sport. Au dernier niveau, le CDI.

IVR11_20207500870NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le CDI, vu depuis la terrasse du 3e étage.

IVR11_20207500871NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade du CDI, côté rue intérieure.

IVR11_20207500872NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



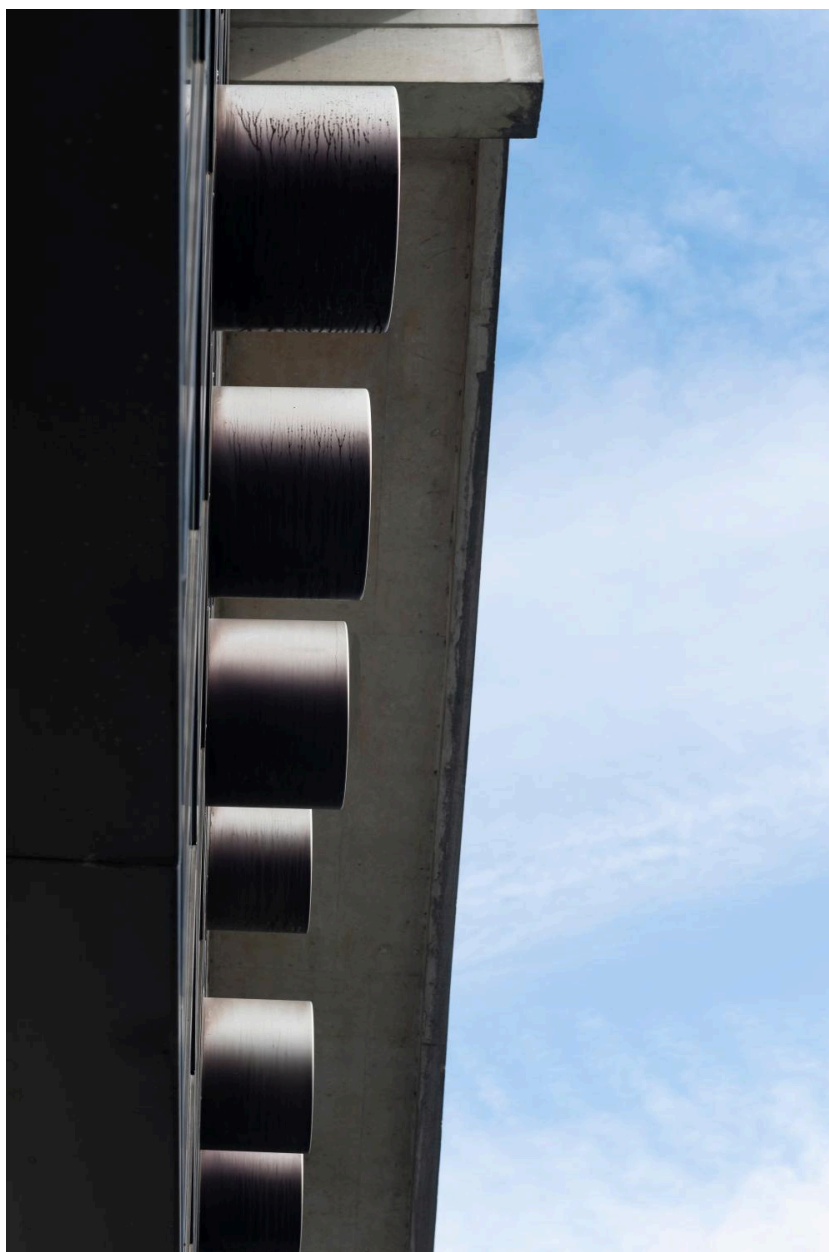
Street-art sur les escaliers extérieurs.

IVR11_20207500878NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades de Kalisz et Doucot s'exposent ostensiblement comme un jeu de mécano, où tous les éléments constructifs traditionnellement cachés sont mis en lumière, comme ici les fenêtres-hublots.

IVR11_20207500880NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Par son esprit high-tech et sa silhouette de paquebot, le lycée évoque le centre Georges Pompidou de Rogers et Piano (1977).

IVR11_20207500881NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade du lycée côté rue intérieure.

IVR11_20207500882NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade côté rue intérieure et l'entrée de l'établissement.

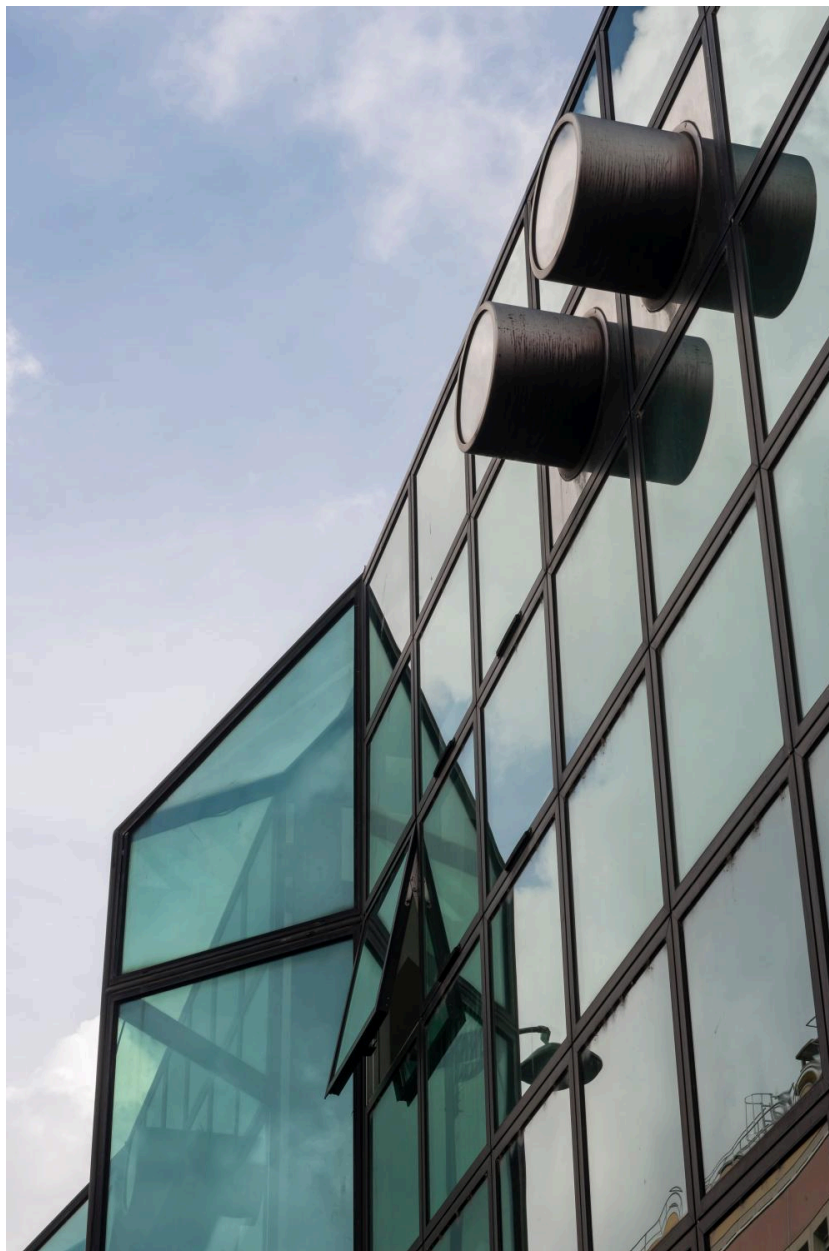
IVR11_20207500883NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade côté rue Oudiné.

IVR11_20207500884NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade côté rue Oudiné, avec ses volumes hors-œuvre correspondant aux ateliers de prothèse dentaire aujourd'hui.

IVR11_20207500885NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade sur la rue Oudiné. Rien, en apparence, ne donne à voir la vocation pédagogique des locaux, qui adoptent le vocabulaire architectural des immeubles de bureaux.

IVR11_20207500886NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations sur la rue Oudiné.

IVR11_20207500887NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations sur la rue Oudiné.

IVR11_20207500888NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Alors que la structure porteuse du bâtiment est mise à nu et magnifiée - comme ici, côté rue Oudiné - rien ne laisse deviner sa fonction de lycée.

IVR11_20207500889NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation